

**4 Économie**

**Soutien au Programme Graine**

**La BAD octroie 1 milliard 225 millions de francs à la Sotrader**

F.B.E.M  
Libreville/Gabon

LA Banque africaine de développement (BAD) a octroyé, via le Fonds d'assistance du secteur privé africain (FAPA), un don d'assistance technique d'un montant d'un milliard deux-cents vingt-cinq millions de francs CFA à la Société de transformation agricole (Sotrader). C'était au cours d'une cérémonie organisée jeudi dernier dans les locaux de cet organisme à Libreville. Y prenaient part, le ministre gabonais de l'Agriculture, de l'élevage, chargé du programme Graine, Yves-Fernand Manfoumbi. Mais aussi, les bailleurs de fonds du FAPA (Japon et Autriche), dont la première conseillère de l'ambassade du Japon au Gabon, Huré Yukiko. La Sotrader, société anonyme au capital détenu à 51% par le gouvernement



Le ministre de l'Agriculture, Yves-Fernand Manfoumbi (c), a supervisé cette cérémonie, dans les locaux de la BAD.



Le PDG de Sotrader et le représentant par intérim de la BAD, échangeant les parapheurs.

gabonais, et à 49% par la singapourienne Olam, a en charge la gestion du programme Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés (Graine) (lire par ailleurs). Le don servira à deux "aspects essentiels", a indiqué le président directeur général de Sotrader, Théophile Ogandaga. « D'une part, il servira à renforcer les capacités des membres de coopératives, c'est-à-dire des agriculteurs, à travers



Un instantané de la signature du don d'assistance technique.

des formations ciblées. Mais aussi à renforcer les capacités des coopératives en matière de gestion de leur organisation. Que celles-ci puissent agir comme des entreprises.» D'autre part, cet argent servira à « insérer les coopératives et les agriculteurs dans le système financier, en leur permettant d'avoir les outils de paiements numériques pour améliorer leur insertion dans le système financier et bancaire. C'est une innovation dans le

secteur agricole sur laquelle nous fondons beaucoup d'espoir», a indiqué le responsable de Sotrader. Au nom du gouvernement, le ministre de l'Agriculture a remercié les investisseurs pour l'accompagnement du secteur agricole gabonais, "qui est en phase de transformation". Il a ajouté que ce type d'action contribuera à faire en sorte que « l'agriculteur puisse jouer son rôle de moteur de la croissance, de levier de la diversification de notre économie et de gisement d'emplois.» Soulignons que 500 mille dollars de cette dotation ont été fournis par le Fonds de renforcement des capacités de la micro finance (FRCM), et 500 mille autres dollars par Olam/Sotrader. Cette dotation intervient après un prêt, le mois dernier, de 65 milliards de francs CFA de la BAD au programme Graine.

**Petit angle**

**Les missions de la Sotrader**

W.N.  
Libreville/Gabon

POUR mettre fin à la dépendance de notre pays vis-à-

vis de l'importation des produits alimentaires et agricoles en provenance de l'étranger, dont les coûts sont estimés à près de 300 milliards de francs par an, l'Etat et son partenaire

Olam international, dans un Partenariat public-privé (PPP), ont créé, en 2014, dans la foulée du lancement de la Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés

(Graine), la Société de transformation agricole et de développement rural (Sotrader). Quatre grands points principaux fondent son action : assurer l'encadrement et la

gestion de l'activité agricole, favoriser le regroupement des agriculteurs en coopérative (soit 30 personnes par groupe), fournir du matériel d'exploitation et former des superviseurs agricoles

parmi les membres de la coopérative. L'objectif, en définitive, est d'assister les agriculteurs dans le lancement de leur plantation et, plus tard, les aider à écouler leurs productions.

**Atelier de validation de l'étude sur l'analyse des parties prenantes à la mise en œuvre du processus APA**

**Le rôle de chaque partie prenante**

JM  
Libreville/Gabon

L'AUDITORIUM du ministère de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement a servi de cadre récemment à l'atelier de validation de l'étude sur l'analyse des parties prenantes à la mise en œuvre du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et partage juste et équitable des avantages liés à leur utilisation (APA). L'objectif de cet atelier était de valider l'étude sur l'analyse des parties prenantes, notamment en adoptant leur cartographie, le plan de participation, ainsi que les besoins en renforcement des capacités.



Les trois consultants de l'étude sur l'analyse des parties prenantes APA.

Le coordinateur de ce projet et point focal de la convention de la biodiversité, Emmanuel Bayagni, a fait à cette occasion le rappel suivant : « le projet vise l'opérationnalisation de la stratégie et le plan d'actions en matière d'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages (APA) décou-

cette étude, il s'agit d'identifier les parties prenantes, de définir leur rôle et place, d'examiner leurs intérêts et influences potentielles, en vue d'accroître leur contribution dans la mise en œuvre du protocole; mais aussi d'identifier leurs besoins en renforcement des capacités.» Ainsi, cette analyse permettra à l'administration



L'un des consultants intervenant au cours de l'atelier.

de l'environnement, chargée de l'animation de cette thématique, d'obtenir des soutiens des parties prenantes pour la mise en œuvre du protocole de Nagoya au Gabon. Les résultats de cette étude font ressortir quatre grandes catégories des parties prenantes. Pour le secteur privé, on dénombre les sociétés et

association professionnelles. En ce qui concerne le secteur public, il y a les ministres et les conseillers, les représentants élus, le pouvoir législatif, les partis politiques, les autorités locales, les conseils locaux, l'armée, les commissions, les organismes internationaux. La société civile, quant à elle, est constituée des mé-

dias, des institutions religieuses, des écoles et universités, des mouvements sociaux et groupes de mobilisation, des syndicats, des ONG nationales et internationales. S'agissant du quatrième groupe, on trouve les partenaires techniques et financiers. En plus, les rôles de ces parties prenantes sont multiples : fournisseurs des ressources biologiques et génétiques, utilisateurs des ressources, institut de recherche et production, le secteur financier qui peut fournir les fonds, les populations, les organisations non gouvernementales, les médias, les organisations et les agences internationales.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 29/12/2017			FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA					
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957					
USD	1,1934	1USD =	549,654	1 USD	568,892			CAC 40	29/12/2017	5 354,88
CAD	1,5049	1CAD =	435,881	1 CAD	459,257			DOW JONES	29/12/2017	24 814,40
JPY	134,7400	1JPY =	4,868	100 JPY	506,246					
GBP	0,8877	1GBP =	738,957	1 GBP	771,425					
CHF	1,1704	1CHF =	560,455	100 CHF	58 756,91					
ZAR	14,7325	1ZAR =	44,524	100 ZAR	4 630,01					
MAD	11,1728	1MAD =	58,710	1 MAD	61,05					
CNY	7,8001	1CNY =	84,096	1CNY	86,62					
KES	121,1400	1KES =	5,415	1KES	5,58					

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**29 Decembre 2017: 66,38**

**CHANG**  
**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>